

# AIDE-MÉMOIRE

## RAPPORT D'INCENDIE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

- **Tous les incendies doivent être déclarés** au ministère de la Sécurité publique, au moyen du formulaire *Rapport d'incendie – Services de sécurité incendie* approprié.
- **Une seule exception** : les incendies de forêt, sans propagation à un bâtiment, lorsque la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) est intervenue.
- Les incidents suivants **ne doivent pas être déclarés, sauf s'ils ont provoqué un incendie ou été causés par un incendie** :
  - les alarmes non fondées;
  - la foudre ou les décharges électriques;
  - les surchauffes ou l'explosion d'un réservoir sous pression;
  - les brûlures (cigarette, tison, chaudron déposé sur un comptoir ou échappé sur le plancher).
- **Pour bien remplir le formulaire**, vous devez :
  1. Remplir toutes les cases **obligatoires**;
  2. Inscrire, **à tout moment**, le montant des pertes matérielles, y compris pour les **véhicules**. S'il n'y a **aucune perte**, indiquer « 0 ».

- **« Déclarer en ligne, c'est plus pratique ! »**

Utilisez notre [service en ligne](#) (formulaire électronique se trouvant sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique) pour soumettre toutes vos déclarations d'incendie. Au préalable, vous devez faire une demande d'accès en suivant les étapes précisées sur le site Web [Quebec.ca/rapport-incendie](http://Quebec.ca/rapport-incendie).

- **« Une bonne habitude à prendre ! »**

En transmettant vos rapports d'incendie régulièrement, sur une **base mensuelle ou lors de la fermeture du dossier**, vous facilitez votre suivi annuel.

- Pour tout renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

Direction de la sécurité incendie  
et des télécommunications d'urgence  
Ministère de la Sécurité publique  
2525, boulevard Laurier, 6<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2L2  
[ssi-soutien@msp.gouv.qc.ca](mailto:ssi-soutien@msp.gouv.qc.ca)  
Tél. : 418 646-6777, poste 40045  
Sans frais : 1 866 702-9214, option 1  
Télec. : 418 646-5889  
Sans frais : 1 877 607-0418

## EXEMPLES DE FEUX DE VÉHICULES RAPPORT D'INCENDIE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

### QUELQUES EXEMPLES DE FEUX DE VÉHICULES ET LES CIRCONSTANCES À INSCRIRE AUX CASES G1 À G5 ET G9

<u>Exemples</u>	<b>G1 Lieu d'origine</b>	<b>G2 Source de chaleur</b>	<b>G3 Combustible et/ou énergie</b>	<b>G4 Cause probable</b>	<b>G5 Premier matériau enflammé</b>	<b>G9 Dossier transmis à un service de police</b>
<b>Exemple 1</b>						
<u>Mise en situation</u> : À la suite d'une collision avec un poteau de téléphone, une automobile prend feu.	871 (route)	811 (automobile)	22 (essence)	710 (accident de la route)	999 (indéterminé)	Non
<b>Exemple 2</b>						
<u>Mise en situation</u> : Un camion qui roule sur l'autoroute prend feu. L'incendie a été causé par un court-circuit avec la batterie.	871 (autoroute)	580 (batterie)	50 (électricité)	430 (court-circuit électrique)	942 (filage électrique)	Non
<b>Exemple 3</b>						
<u>Mise en situation</u> : Un camion qui roule sur l'autoroute prend feu. Nous croyons qu'il s'agit d'une défaillance électrique ou mécanique, mais aucun autre détail n'est disponible.	871 (autoroute)	814 (camion)	22 (essence)	499 (défaillance et/ou défectuosité)	999 (indéterminé)	Non
<b>Exemple 4</b>						
<u>Mise en situation</u> : Pendant qu'il conduit, un conducteur échappe une allumette sur la banquette arrière de son automobile.	871 (rue)	721 (allumette)	11 (combustible solide)	790 (autre erreur humaine (distraction))	290 (autre meuble)	Non
<b>Exemple 5</b>						
<u>Mise en situation</u> : Un camion volé est retrouvé incendié dans un champ. Nous trouvons sur les lieux des traces d'essence qui ont dû servir d'accélérateur.	810 (champ)	720 (allumette ou briquet)	99 (indéterminé)	110 (transmis pour enquête)	510 (essence)	Oui (ajouter le numéro de dossier à G10)



#### Moyen utilisé pour la transmission<sup>(D6)</sup>

- 01 – Appel téléphonique transmis au service d'incendie par un central 9-1-1 ou une centrale d'alarme et de surveillance
- 02 – Appel téléphonique d'un particulier au service d'incendie, incluant les services qui exploitent leur propre réseau 9-1-1
- 03 – Système d'alarme incendie transmettant un signal codé au service d'incendie municipal
- 04 – Radio, téléavertisseur
- 05 – Transmission de vive voix à la caserne de pompiers
- 90 – Autre moyen (précisez en commentaire ci-dessous)
- 99 – Indéterminé

Commentaire

► Veuillez remplir les cases D7 et D8 uniquement si le schéma de couverture de risques est en vigueur dans votre MRC.

#### ► Combien de pompiers sont prévus au schéma de couverture de risques pour cet incendie ?<sup>(D7)</sup>

Pompiers

#### Les pompiers sont-ils arrivés dans les délais prévus au schéma de couverture de risques ?<sup>(D8)</sup>

- Oui
- Non

#### Si non, quelle en est la raison ?

- 01 – Température extrême
- 02 – Densité de la circulation
- 03 – Bris d'équipement, accident de véhicule
- 04 – Disponibilité du personnel (ex. : autre événement en cours)
- 90 – Autre raison (précisez en commentaire ci-dessous)
- 99 – Indéterminée

Commentaire

► Veuillez vous référer au Guide DSI-2003 pour la liste des codes.

### 4. Circonstances de l'incendie<sup>(section G)</sup>

► Si vous avez des informations supplémentaires à fournir sur la source de chaleur (G2), veuillez remplir la section L.

#### Lieu d'origine<sup>(G1)</sup>

Code

#### Source de chaleur<sup>(G2)</sup>

Code

#### Combustible ou énergie<sup>(G3)</sup>

Code

#### Cause probable<sup>(G4)</sup>

Code

#### Premier matériau enflammé<sup>(G5)</sup>

Code

#### Quelle était l'ampleur de l'incendie à l'arrivée des pompiers ?<sup>(G6)</sup>

- 11 – Limité à l'extérieur
- 81 – Éteint par les occupants
- 82 – Éteint par un système fixe d'extinction
- 83 – Propriété totalement brûlée
- 89 – Aucune tentative d'extinction, autre raison

#### Quelle était l'étendue des matériaux brûlés une fois l'incendie éteint ?<sup>(G7)</sup>

- 11 – Limité à l'extérieur

#### Quelle était l'étendue de tous les dommages causés par le feu, le roussissement, le cloquage, la fumée, l'eau et les autres agents d'extinction ainsi que par l'intervention des pompiers ?<sup>(G8)</sup>

- 11 – Dommages limités à l'extérieur
- 12 – Dommages étendus à un ou des bâtiments

► Si vous avez coché « Oui » à G9, veuillez inscrire le numéro de dossier.

#### ► Dossier transmis à un service de police pour enquête<sup>(G9)</sup>

- Oui
- Non

#### Numéro de dossier du service de police<sup>(G10)</sup>

Numéro de dossier

### 5. Pertes humaines et autres pertes matérielles<sup>(section H)</sup>

► Si le nombre de victimes et/ou de blessés est supérieur à 0, veuillez remplir la section K.

#### ► Nombre de victimes<sup>(H1)</sup>

Victimes

#### Nombre de blessés<sup>(H2)</sup>

Blessés

#### Premiers soins donnés par les pompiers<sup>(H3)</sup>

- Oui
- Non
- Ne sait pas

#### Estimation des pertes matérielles aux biens extérieurs, incluant les véhicules<sup>(H4)</sup>

\$  
Pertes matérielles

#### Les biens extérieurs endommagés étaient-ils assurés (complètement ou partiellement) ?<sup>(H5)</sup>

- Oui<sup>(01)</sup>
- Non<sup>(08)</sup>
- Ne sait pas<sup>(99)</sup>

### 6. Informations sur les victimes<sup>(section K)</sup>

► Pour un enfant de moins d'un an, veuillez inscrire « 0 ».

#### ► Première victime

##### Statut<sup>(K1)</sup>

- Civil
- Pompier

##### État<sup>(K2)</sup>

- Blessé
- Décédé

##### Sexe<sup>(K3)</sup>

- Féminin
- Masculin

##### Âge<sup>(K4)</sup>

Ans

#### Deuxième victime

##### Statut<sup>(K1)</sup>

- Civil
- Pompier

##### État<sup>(K2)</sup>

- Blessé
- Décédé

##### Sexe<sup>(K3)</sup>

- Féminin
- Masculin

##### Âge<sup>(K4)</sup>

Ans

► Pour les victimes supplémentaires, veuillez inscrire les informations dans la section J, soit en commentaire.

#### ► Troisième victime

##### Statut<sup>(K1)</sup>

- Civil
- Pompier

##### État<sup>(K2)</sup>

- Blessé
- Décédé

##### Sexe<sup>(K3)</sup>

- Féminin
- Masculin

##### Âge<sup>(K4)</sup>

Ans

## 7. Informations supplémentaires sur la source de chaleur<sup>(section L)</sup>

Numéro du produit<sup>(L1)</sup>

Numéro du produit

Modèle<sup>(L2)</sup>

Modèle

Nom de la compagnie<sup>(L3)</sup>

Compagnie

Année de fabrication<sup>(L4)</sup>

Année

Commentaire<sup>(L5)</sup>

## 8. Informations complémentaires<sup>(section M)</sup>

Nombre de personnes évacuées par les pompiers<sup>(M1)</sup>

Évacuées

Nombre total de personnes sauvées par les pompiers<sup>(M2)</sup>

Sauvées

Nombre de personnes ayant reçu les premiers soins des pompiers<sup>(M3)</sup>

Soignées

Mode d'inflammation<sup>(M4)</sup>

- 01 – Auto-inflammation
- 02 – Inflammation
- 03 – Frottement
- 04 – Foudre
- 05 – Combustion spontanée
- 06 – Réaction chimique
- 07 – Arc électrique
- 08 – Court-circuit
- 09 – Surcharge
- 10 – Surchauffe
- 11 – Réactivation
- 12 – Explosion
- 99 – Indéterminé

Énergie déployée<sup>(M5)</sup>

- 01 – Électrique
- 02 – Nucléaire
- 03 – Solaire
- 04 – Chimique
- 05 – Mécanique
- 06 – Rayonnante
- 07 – Calorifique
- 99 – Indéterminée

## 9. Informations sur les bâtiments supplémentaires endommagés, mais non incendiés<sup>(section N)</sup>

Lieu du bâtiment supplémentaire endommagé

Numéro Rue<sup>(N1)</sup>

Appartement<sup>(N1)</sup>

Municipalité ou ville<sup>(N1)</sup>

Province<sup>(N1)</sup>

Code postal<sup>(N4)</sup>

Code géographique de la municipalité<sup>(N2)</sup>

Code d'arrondissement<sup>(N3)</sup>

Numéro de matricule du bâtiment au rôle d'évaluation<sup>(E1)</sup>

Numéro de matricule

Catégorie de risque<sup>(E2)</sup>

- 1 – Faible
- 2 – Moyen
- 3 – Élevé
- 4 – Très élevé
- 9 – Indéterminé

Usage principal du bâtiment<sup>(E3)</sup> Année de construction<sup>(E5)</sup>

Code

Année

Type de construction<sup>(E8)</sup>

- 01 – Ossature de bois avec solives en bois solide
- 02 – Ossature de bois avec solives préfabriquées
- 03 – Gros bois d'œuvre avec solives de dimension minimale de 80 mm par 140 mm
- 04 – Mur porteur en maçonnerie et solives en bois solide
- 05 – Mur porteur en maçonnerie et solives préfabriquées
- 11 – Acier avec solives en acier protégé
- 12 – Acier avec solives en acier non protégé
- 13 – Béton
- 14 – Mur porteur en maçonnerie et solives en acier ou dalles de béton
- 90 – Autre type (précisez en commentaire ci-dessous)
- 99 – Indéterminé

Commentaire

Valeur du bâtiment<sup>(E9)</sup>

Valeur

Pertes matérielles en bâtiment<sup>(E10)</sup>

Pertes matérielles

Pertes matérielles en contenu<sup>(E11)</sup>

Pertes matérielles

Si vous avez coché « 12 » à l'étendue des dommages (G8), veuillez remplir cette section.

Veuillez vous référer au Guide DSI-2003 pour la liste des codes.

**Les biens endommagés étaient-ils assurés  
(complètement ou partiellement) ?<sup>(E12)</sup>**

- Oui<sup>(01)</sup>
- Non<sup>(08)</sup>
- Ne sait pas<sup>(09)</sup>

Si oui, veuillez remplir  
les cases E13 et E14.

**Y avait-il des personnes à l'intérieur du bâtiment avant  
l'incendie ?**

- Oui
- Non<sup>(01)</sup>
- Ne sait pas<sup>(09)</sup>

**Comment s'est déroulée l'évacuation ?<sup>(E13)</sup>**

- 01 – Évacuation complète du bâtiment avant l'arrivée des pompiers
- 02 – Évacuation complète du bâtiment assistée ou effectuée par les pompiers
- 03 – Évacuation partielle du bâtiment avec ou sans assistance des pompiers
- 88 – Aucune évacuation des occupants

**Comment s'est fait le sauvetage ?<sup>(E14)</sup>**

- 01 – Sauvetage effectué par les pompiers
- 02 – Sauvetage effectué par d'autres intervenants que les pompiers
- 88 – Aucun sauvetage

---

## 10. Commentaire<sup>(section J)</sup>